



CHAMPAGNOLE

UN NOUVEL EHPAD POUR LE JURA

**DOSSIER DE PRESSE
JEUDI 16 JUILLET 2020**

**ju
ra** LE DÉPARTEMENT

À l'occasion d'une conférence de presse réunie le 16 juillet 2020, Clément Pernot, Président du Département du Jura, exprime sa satisfaction de voir se lancer un projet de nouvel EHPAD, fruit d'un partenariat entre le Conseil départemental, l'Agence Régionale de Santé, et ADEF Résidences, qui a reçu délégation du projet, afin, notamment de combler un déficit. Si le nouveau bâtiment est situé sur la commune de Champagnole, il concernera l'ensemble du public jurassien.

Le Jura un territoire en déficit

Actuellement, le Jura est un territoire en déficit de places d'hébergement en EHPAD, au regard de plusieurs critères :

Le taux d'équipement en places d'EHPAD est de 104,4 pour 1000 habitants de 75 ans et plus dans le Département, alors qu'il est de 111,6 pour la Région Bourgogne Franche-Comté;

Un vieillissement de la population plus rapide que dans le reste du territoire national, avec une projection de 17 % de la population d'ici 2040;

Le secteur de Champagnole est numériquement le plus touché, avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne nationale, régionale et départementale;

Le parc actuel n'est pas toujours à même d'accueillir des résidents dans des conditions de sécurité et de confort optimales.

Ainsi, **le Jura compte aujourd'hui 3 030 places d'accueil**. Cependant, des difficultés persistent en matière d'accessibilité aux soins en raison du manque d'infrastructures, d'évolution défavorable de la démographie médicale, de la précarisation des personnes vieillissantes, en constante évolution.

Un appel à projet fructueux pour les Jurassiens

Le 9 mai 2019, un appel à projet a été lancé, conjointement par l'ARS et le Conseil départemental, pour un nouvel EHPAD. 11 candidats ont répondu, et 10 dossiers ont été jugés recevables, examinés par la commission d'information et de sélection, qui s'est tenue le 19 décembre 2019.

Le 19 février 2020, l'autorisation est délivrée, par arrêté signé conjointement par l'ARS et le Département du Jura, à **ADEF Résidences** au vu du caractère innovant du projet présenté et de l'expérience du candidat.

Une conférence de Presse devait se tenir dès la décision connue, mais retardée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Un projet de 83 places au service du Jura de demain

Le projet concerne la création d'un EHPAD de **83 places, dont 80 d'hébergement permanent et 3 places d'hébergement temporaire.**

Une unité spécifique, d'une capacité de **14 places, sera réservée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.**

Cet établissement disposera également d'une unité pour l'accueil de personnes handicapées vieillissantes, qui permettra d'apporter une réponse adaptée à l'accompagnement de ces personnes.

Le bâtiment sera implanté sur la commune de Champagnole, mais l'EHPAD aura toutefois vocation à accueillir un public jurassien, non seulement champagnolais.

Le gestionnaire désigné est déjà installé dans le Jura et gère d'ores et déjà deux établissements pour personnes handicapées à Morez.

L'EHPAD sera naturellement habilité à recevoir des aides bénéficiaires de l'aide sociale départementale, à hauteur de 25 places.

Ouverture
prévue
fin
2020

L'accompagnement des personnes âgées au cœur des missions du Conseil départemental

Poussé par la volonté du Conseil départemental, ce projet et plus largement, l'ensemble de l'accompagnement des personnes âgées est au cœur des missions du Conseil départemental.

Ainsi, en amont du placement en EHPAD, **le maintien à domicile et le maintien des personnes âgées dans le respect des choix de vie de chacun** sont une priorité du Conseil départemental. Cette priorité sera confirmée et renforcée par le prochain schéma départemental, en cours de renouvellement.

Sur ce sujet comme sur d'autres, le Département sera le point des rencontres des initiatives des différents acteurs, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, associatifs ou entrepreneuriaux.

Dans
le respect
des choix
de vie
de chacun

Pour rappel

Le Jura compte à ce jour 35 EHPAD, répartis sur 56 sites géographiques, représentant une capacité totale de 3 030 places d'Hébergement, et 112 places d'accueil de jour.

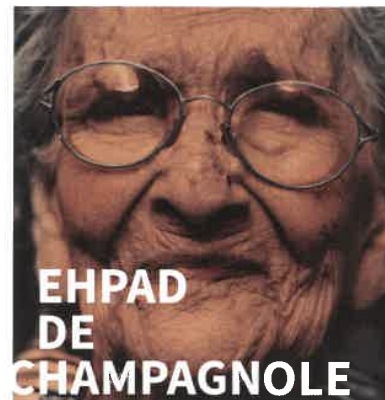
- **50 %** sont adossés à des établissements hospitaliers.
- **25 %** sont à statut publics.
- **15 %** sont gérés par des gestionnaires privés à but lucratif.
- **13 %** sont gérés par des structures associatives.
- **83 %** des places sont habilitées à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

En 2020, 32 millions d'euros sont consacrés à la politique personnes âgées, répartis comme suit :

- **Aide sociale à l'hébergement :** 8,2 millions d'euros
- **Allocation personnes âgées :** 23 millions d'euros (dont 12 millions en établissement)
- **Conférence des financeurs :** 873 121 euros
- **Subventions, aides aux services d'aides à domicile :** 330 560 euros

jura

LE DÉPARTEMENT



Conseil départemental du Jura
17 rue Rouget de Lisle
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 87 33 00
www.jura.fr

CHAN

Contact presse

Monsieur Thibault GIET
Directeur de Cabinet Adjoint
03 84 87 34 01 - tgiet@jura.fr